

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 28 Mars (28/03/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 22 mars, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Bernard REDON, **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHEs, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Christine FANFELLE (représentée par Mme DAMIANI), Mme Hélène DELTORT (représentée par Mme CAVALIE), Mme Marie DOURLENT (représentée par M. JEAN), **Adjoints**,

M. André LENFANT (représenté par M. MOTHEs), Mme Colette ROLLET (représentée par M. ROQUEFORT), **Conseillers Municipaux**

Mme DA MOTA est nommée secrétaire de séance.

13- 28 mars 2013

BUDGET ASSAINISSEMENT – REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2012



Rapporteur : Monsieur JEAN

Vu l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales introduisant le principe de la reprise anticipée des résultats,

Considérant que le vote du Budget Primitif intervient entre le 31 janvier et le 31 mars 2013,

Vu les états II-1 et II-2 du compte de gestion 2012 établi par le Comptable du Trésor,

Le conseil municipal,
après en avoir délibéré,
à 26 voix pour, 1 voix contre (M. CHARLES), et 6 abstentions (Mmes GALHO, NICODEME, ROLLET ; MM. BENECH, GAUTHIER, ROQUEFORT)

ACCEPTÉ de reprendre par anticipation, au budget primitif 2013, les résultats de l'exercice 2012 de la manière suivante :

- un excédent de la section d'investissement (001) : **50 494,85 €**
- un besoin de financement des restes à réaliser de : **45 061.59 €**
- un déficit de la section de fonctionnement (002) : **6 887.60 €**

Pour copie conforme

Moissac le 02 avril 2013

Le Maire,



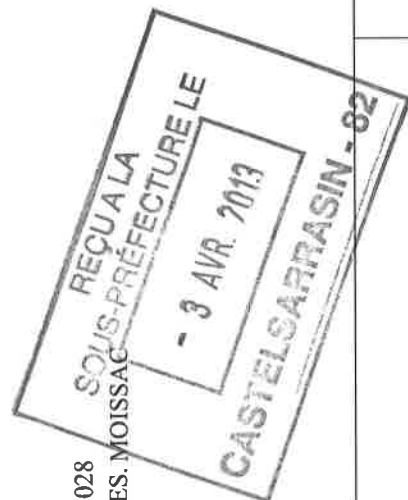
Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :

15104 -SERV ASSAINISSEMENT MOISSAC

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE



	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	350 640,75	541 798,92	892 439,67
Titres de recettes émis (b)	272 161,90	490 331,62	762 493,52
Réductions de titres (c)	0,00	1 122,00	1 122,00
Recettes nettes (d = b - c)	272 161,90	489 209,62	761 371,52
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	350 640,75	541 798,92	892 439,67
Mandats émis (f)	289 091,58	539 932,38	829 023,96
Annulations de mandats (g)	0,00	16 756,24	16 756,24
Dépenses nettes (h = f - g)	289 091,58	523 176,14	812 267,72
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	16 929,68	33 966,52	50 896,20

15104 - SERV ASSAINISSEMENT MOISSAC

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2011	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2012	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2012
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SERV ASSAINISSEMENT MOISSAC					
Investissement	67 424,53	0,00	-16 929,68	0,00	50 494,85
Fonctionnement	29 075,14	1 996,22	-33 966,52	0,00	-6 887,60
Sous-Total	96 499,67	1 996,22	-50 896,20	0,00	43 607,25
TOTAL III	96 499,67	1 996,22	-50 896,20	0,00	43 607,25
TOTAL I + II + III	96 499,67	1 996,22	-50 896,20	0,00	43 607,25

null